2011-0685
2012-05-01

SOLUTION ALGICIDE THINK PURITY

COMMERCIAL

ATTENTION DANGER

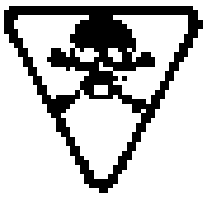

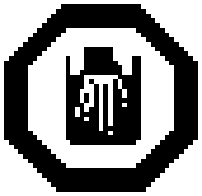

POISON CORROSIF

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

POUR LES MARES, BASSINS, LAGUNES ET RÉSERVOIRS D'EAU POTABLE

GARANTIE : CUIVRE PRÉSENT SOUS FORME DE SULFATE DE CUIVRE PENTAHYDRATÉ : 5,0 %

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT 27754 LA LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 20 LITRES

NUMÉRO DU LOT :

AXSYS DIRECT Manufacturing
4523-97 Street
Edmonton, Alberta T6E 5Y8
866-543-5276

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

NATURE DE LA RESTRICTION : Ce produit doit être utilisé seulement selon les directives émises; consultez les organismes de réglementation de pesticides locaux au sujet des permis d'utilisation requis.

USAGES RESTREINTS : Ce produit sert à contrôler les algues dans les eaux municipales (les plans d'eau qui peuvent être utilisés comme sources d'eau qui seront purifiées et utilisées comme eau potable). Ne pas appliquer ou permettre un déversement dans les lacs, l'eau mouvante ou les étangs à débit sortant.

MODE D'EMPLOI : Diluez 1 litre de **la solution algicide Think Purity** dans 60 000 litres d'eau pour 1 ppm de cuivre.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Usage commercial : **la solution algicide Think Purity** est une formulation innovatrice qui fournit un excellent contrôle des algues dans les bassins, les mares, les lagunes et les réservoirs d'eau potable.

MODE D'EMPLOI:

Une dilution de 1 : 60 000 (16 mL pour 1 000 litres d'eau) fournit 1 partie par million (ppm) d'une forme de cuivre (Cu++) biologiquement active. Utilisez une trousse d'analyse du cuivre pour déterminer la concentration de cuivre avant d'ajouter **la solution algicide Think Purity**. Ne pas dépasser 1,0 ppm de cuivre dans l'eau potable.

Pour les bassins, lagunes, mares :

Ce produit doit être utilisé pour le contrôle d'algues dans les bassins industriels et agricoles. Diluez 1 litre de **la solution algicide Think Purity** dans 60 000 – 600 000 litres d'eau. La condition de l'eau et la concentration des micro-organismes actifs déterminent le taux de dilution approprié. Pour un contrôle des algues permanent, maintenez 0,5 à 1,0 ppm de Cu dans l'eau.

(Ajoutez 1,6 mL de **la solution algicide Think Purity** par 1 000 litres pour augmenter la concentration du Cu de 0,1 ppm. Pour obtenir un niveau de 1,0 ppm. de cuivre dans les petits bassins, lagunes et mares, diluez 25 ml de **la solution algicide Think Purity** dans 1500 litres d'eau. Pour obtenir un niveau de 1,0 ppm. de cuivre dans les grands bassins, lagunes et mares, diluez 1 litre de **la solution algicide Think Purity** dans 60 000 litres d'eau).

Comme algicide pour les réservoirs d'eau potable pour animaux :

Diluez 1 litre de **la solution algicide Think Purity** dans 60 000 litres d'eau pour prévenir la prolifération d'algues. Maintenez un minimum de 0,7 ppm de cuivre++ dans l'eau potable pour animaux. Avertissement : **la solution algicide Think Purity** peut décomposer les dépôts d'impuretés accumulés au niveau de la ligne de flottaison, ce qui peut causer des troubles digestifs chez les animaux. Après le traitement, nettoyer les conduits d'eau avec de l'eau propre une fois par jour pendant une semaine ou jusqu'à ce que les conduits d'eau soient complètement nettoyées.

NE PAS appliquer ce produit d'une manière qu'il entre en contact avec des travailleurs ou des personnes à proximité de la zone, directement ou par dérive. Seuls les utilisateurs portant un équipement de protection peuvent pénétrer dans la zone de traitement pendant l'application.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Utiliser dans les étendues d'eau qui sont situées à l'intérieur de la propriété de l'utilisateur et qui ne se déversent pas au-delà des limites de la propriété.

Pour les applications dans l'eau utilisée comme eau potable, cette eau doit faire l'objet d'un traitement de l'eau potable supplémentaire et distinct. NE PAS appliquer plus de 1,0 ppm de cuivre métallique dans cette eau.

PRÉCAUTIONS
NE PAS INGÉRER : Peut être mortel en cas d'ingestion.
NE PAS CONTACTER AVEC LA PEAU, LES YEUX OU VETEMENTS: Peut causer une irritation ou des brûlures. Le contact répété avec les solutions diluées peut causer une dermatite. Le contact du produit avec les yeux peut entraîner une perte de la vision permanente à moins de l'enlever rapidement avec beaucoup d'eau.
NE PAS INHALER : Nocif en cas d'inhalation. Les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation concentré endommageront les voies respiratoires supérieures et entraîneront la mort. L'exposition répétée peut entraîner une bronchite chronique ou une inflammation des voies respiratoires.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Ne pas appliquer ou permettre la décharge dans les lacs, l'eau mouvante ou les étangs à débit sortant. Ne pas appliquer dans les zones fréquentées par les animaux sauvages.

Porter des lunettes étanches, un pantalon long, un vêtement a manches longues, des chaussures et des chaussettes pendant les activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyages et de réparation. De plus, porter des gants résistant aux produits chimiques pendant les activités de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparation
.

Retirer l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé le produit. Nettoyer l'extérieur des gants avant de les enlever. Aussitôt que possible, se laver soigneusement et enfiler des vêtements propres.

Retirer immédiatement les vêtements et l'équipement de protection individuelle si le pesticide pénètre à l'intérieur. Se laver ensuite soigneusement et enfiler des vêtements propres.

Jeter les vêtements et autres matières absorbantes qui ont été imbibés ou fortement contaminés par le produit sous forme concentrée. Ne pas les réutiliser.

Pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement de protection individuelle, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Laver et entreposer l'équipement de protection individuelle à l'écart des autres vêtements.

Se laver les mains avant de manger, de boire, de prendre de la gomme à mâcher, de fumer ou de se rendre aux toilettes.

ÉLIMINATION :

Éliminez les excès de **la solution algicide Think Purity** en cours d'utilisation. Ne pas verser dans les lacs et rivières, car ce produit peut faire mourir les poisons. Neutralisez avec du bicarbonate de sodium ou du citron.

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

(1) Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
(2) Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant

l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
EN CAS DE CONTACTAVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emportez le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES
Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE :

Entreposez dans un endroit sécuritaire, hors de la portée des animaux de compagnie et des enfants. Entreposez loin de la chaleur extrême. **La solution algicide Think Purity** peut geler et se séparer. Gardez toujours le contenant fermé. Entreposez toujours **la solution algicide Think Purity** dans son contenant original. Ne pas entreposer **la solution algicide Think Purity** directement sur du ciment. Entreposez à des températures supérieures à 5 °C.

MANIPULATION DU MATÉRIEL :

Le matériel de pulvérisation ou d'entreposage DOIT être composé de fibre de verre, PVC, polypropylène, Viton, plastique (la plupart des plastiques), aluminium, acier

inoxydable. Ne jamais utiliser d'acier doux, de nylon, de laiton ou de cuivre pour contenir la solution non diluée de **la solution algicide Think Purity**.

Rincez toujours le matériel chaque jour avec de grandes quantités d'eau fraîche et propre et assurez-vous de ne laisser aucune trace de **la solution algicide Think Purity**. Les tissus contenant du nylon ou du coton vont se dissoudre au contact de la solution non diluée de **la solution algicide Think Purity**.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX:

POISSON ET ORGANISMES AQUATIQUES : Ce produit est TOXIQUE pour les poissons, les invertébrés et plantes. Une application directe de **la solution algicide Think Purity** dans l'eau peut causer une réduction significative de la population des invertébrés, des plantes et des poissons.

Ne pas traiter plus de la moitié d'une mare ou d'un bassin à la fois afin d'éviter l'épuisement d'oxygène causé par la décomposition de la végétation. Laisser s'écouler une à deux semaines entre les traitements pour que les niveaux d'oxygène se rétablissent.

Les truites et les autres espèces de poissons peuvent être tuées en suivant les taux de dilution recommandés sur cette étiquette, particulièrement dans des eaux douces et acides. Ne pas contaminer l'eau quand vous jetez l'eau utilisée pour le lavage du matériel (voir les directives d'élimination).

*CONSULTEZ LE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT AVANT D'UTILISER CE PRODUIT DANS LES EAUX PUBLIQUES.

Des permis pourront être requis avant de traiter les eaux publiques.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

****

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))